

Tu doutes encore ?!



POURQUOI CHOISIR

LA CONDUITE SUPERVISÉE ?

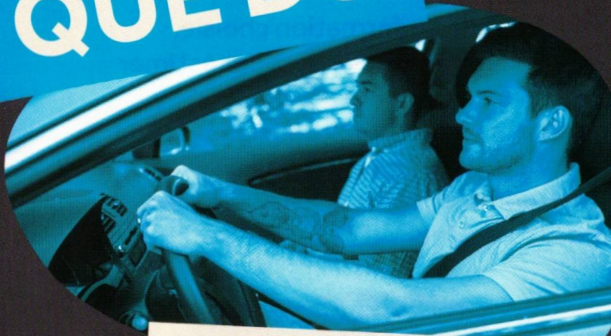
- 1 - Tu vas acquérir un **maximum d'expérience et de confiance** au volant avant l'examen !
- 2 - Si tu as déjà échoué au permis, tu vas continuer à **progresser à ton rythme**.
- 3 - Comparé à la filière traditionnelle, le coût total de la formation est **souvent moins élevé** pour l'apprenti conducteur.

Demande aussi le guide
destiné à ton accompagnateur !



codesrousseau.fr

QUE DU



BONUS !

Une formation complète !

Tu bénéficies d'une formation sérieuse et tu es bien entouré(e) par ton école de conduite et tes accompagnateurs.

Pas de stress !

La réussite est à la clef !
Tu passes l'épreuve plus détendu(e) !

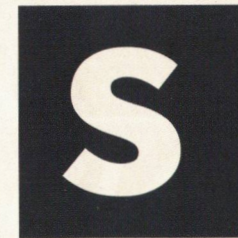
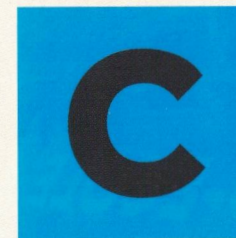
Tu fais des économies !

Si tu as échoué une première fois à l'épreuve pratique, tu vas continuer à consolider tes acquis à moindre coût.

Réf: 20103025-CS-3514



**CODES
ROUSSEAU**



CONDUITE SUPERVISÉE SUCCÈS ASSURÉ !



Notice d'Information

**CODES
ROUSSEAU**



LANCE

TOI!

A tout moment, tu peux choisir la conduite supervisée : dès le début de ta formation, ou si tu es déjà en formation classique ou en conduite accompagnée.

Conditions d'inscription

Pour t'inscrire à la conduite supervisée, tu dois :

- avoir au moins **18 ans** (dans l'attente d'une évolution réglementaire abaissant l'âge à 17 ans)
- avoir réussi le code (ETG) et obtenu l'attestation de fin de formation initiale (AFFI),
- avoir l'**accord de l'assureur** du ou des véhicules,
- avoir participé au **rendez-vous préalable**.

Ton accompagnateur doit être titulaire du permis B depuis au moins 5 ans consécutifs et ne jamais avoir commis de délit routier. Il peut être un de tes parents, un membre de la famille, un tuteur, un ami... Tu peux avoir plusieurs accompagnateurs en accord avec l'assureur.

Évaluation et formation initiale

Quelle que soit la formation choisie, tu passeras une évaluation pour estimer le nombre d'heures de conduite dont tu auras besoin (20 h minimum sur boîte manuelle, 13 h sur boîte automatique), puis tu commenceras ton apprentissage avec le formateur.



FORME

TOI!

Rendez-vous préalable

Au début de la conduite supervisée, tu devras participer, avec ton accompagnateur, à un rendez-vous préalable d'une durée minimum de 2 h, en voiture, avec un moniteur auto-école. L'enseignant vous donnera des conseils et un guide sera remis à ton accompagnateur. Ce rendez-vous préalable est obligatoire.

PERFECTIONNE

TOI!



Bon à savoir

Tu devras :

- conduire sur le réseau routier et autoroutier du territoire national, à différents moments du jour et de la nuit et par diverses conditions météorologiques,
- pouvoir présenter **obligatoirement** ton livret d'apprentissage numérique en cas de contrôle routier,
- toujours être détenteur du document d'extension de garantie de ton assurance,
- utiliser un véhicule équipé de 2 rétroviseurs latéraux,
- apposer le disque "conduite accompagnée" à l'arrière de ton véhicule quand tu conduis,
- ne pas dépasser les vitesses maximales autorisées applicables aux conducteurs novices.

À la différence de la conduite accompagnée, la conduite supervisée ne permet pas de réduire la durée probatoire du permis de conduire qui reste de 3 ans avec cette formation.